



REVUE ILES D IMESLI, VOLUME 12, N°01 (2020), PP. 107-125

L'influence du système générique dutamazight sur l'acquisition du genre en français: cas des apprenants chaouiphones de Sétif

The Influence of the Berber Generic System on the Acquisition of the Gender in French: Case Study of the Chaoui-Speaking Learners of Setif

Sarra Belghouar¹, Mohammed Amine Belkacem²

¹Université Batna 2, Algérie, s.belghouar@univ-batna2

²Université Batna 2, Algérie, ma.belkacem@yahoo.fr

Article information

History of the article- Historique de l'article

Received: 30/04/2020

Accepted : 29/12/2020

Published : 31/12/2020

Abstarct

The current contribution aims to check the degree of assimilation of the gender system of the French language by non-native speakers whose mother tongue is Berber, namely the Chaoui dialect spoken in the south of the province of Setif. The sociolinguistic landscape of this region is characterized by the coexistence of several languages, namely Arabic, Chaoui and French. In fact, the language contact that exists between the mother tongue of the Chaoui speakers and the French language as a foreign language (FLE = French as a Foreign Language) engenders interferences affecting the acquisition of French, and this on different levels: semantic, phonetic, lexical, grammatical, etc. We would like to point out that for the present article, we limit ourselves to the study of the grammatical aspect of French as a Foreign Language as our research focuses on the interference of the Chaoui dialect in the definition of the grammatical gender of the nouns belonging to the French language.

Keywords: Interference, chaoui, french, gender, contrastive analysis, confusion

Résumé

La présente contribution se donne pour objectif de vérifier le degré d'assimilation du système générique français chez les locuteurs non-natifs dont la langue maternelle est le tamazight, en l'occurrence le chaoui parlé dans le sud de la wilaya de Sétif. Le paysage sociolinguistique de cette région se caractérise par la coexistence de plusieurs langues, à savoir l'arabe dialectal, le chaoui et le français. En effet, le contact de langues existant entre la langue maternelle des chaouiphones et le français en tant que langue étrangère (FLE) engendre des interférences affectant l'acquisition du français, et ce, sur différents plans : sémantique, phonétique, lexical, grammatical, etc. Nous tenons à préciser que pour le présent article, nous nous limitons à l'étude de l'aspect grammatical du FLE, étant donné que notre recherche porte sur l'interférence du dialecte chaoui dans l'assignation du genre grammatical des noms appartenant à la langue française.

Mots clés : Interférence, chaoui, français, genre, analyse contrastive, confusion

Auteurs correspondants : Sarra Belghouar, s.belghouar@univ-batna2.dz,

ISSN: 2170-113X, E-ISSN: 2602-6449,



Published by: Mouloud Mammeri University of Tizi-Ouzou, Algeria



Introduction

Lors de l'acquisition du français en tant que langue étrangère, les apprenants sont souvent confrontés à de multiples difficultés engendrant des erreurs innombrables sur différents plans. D'un point de vue grammatical, nous estimons que l'obstacle majeur que rencontrent les locuteurs non-natifs est bel et bien le problème lié à l'assignation du genre des noms français, vu le caractère arbitraire et imprévisible du genre grammatical qui les empêche de deviner le genre correctement approprié à tel ou tel nom. Cette difficulté est abordée par Najib Rabadi et Akrah Odeh qui trouvent que :

A l'exception des exemples imposés par la connaissance extralinguistique des hommes et des femmes du binarisme du genre des entités vivantes, la détermination du genre en français et en arabe est arbitraire et conventionnelle. Certes, les genres ne se croisent pas toujours dans ces deux langues.» (2010:163-177)

Partant de cette constatation, nous nous sommes interrogés sur la cause réelle de la confusion relative à l'attribution du genre des noms chez les Chaouis. A cet effet, nous avons mené une étude qui s'inscrit dans le cadre de la linguistique contrastive.

Afin de localiser les causes de ce désarroi relatif au choix du genre des noms français par les chaouiphones, nous avons émis une hypothèse qui présume que les erreurs d'ordre générique que commettent les sujets chaouis seraient dues à l'interférence du système générique de leur langue maternelle. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons mené une enquête auprès des lycéens de la ville de Ain Azel située au sud de la wilaya de Sétif. Les résultats obtenus à l'issue de cette enquête nous permettront de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'ordre interférentiel préalablement émise.

Pour ce qui est de la structure du présent article, il s'articule en deux cadres, l'un théorique où nous avons jugé impératif de cerner les définitions des différentes notions clés relatives à notre recherche ainsi que le contexte sociolinguistique de la région dans laquelle nous avons mené notre enquête; et l'autre empirique, principalement consacré à l'analyse du corpus de recherche visant à interpréter et apporter une justification aux erreurs d'assignation de genre commises par notre échantillon de public.

1. Quelques repères théoriques

1.1. L'interférence linguistique

Au cours de l'apprentissage d'une langue étrangère, l'influence de la langue maternelle du locuteur non-natif est inévitable. Pour définir les interférences susceptibles de surgir, il convient de déceler les similitudes et les divergences existant entre la langue source (désormais L1) et la langue cible (L2). Le linguiste américain Robert Lados souligne que c'est «dans la comparaison entre la langue maternelle et la langue étrangère que réside la clé des facilités ou des difficultés de l'apprentissage des langues étrangères» (1957:1)

En sciences du langage, ce phénomène est appelé «interférence linguistique». Selon le dictionnaire de linguistique, l'interférence se produit

«quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B» (Dubois, 2002:252). En d'autres termes, l'interférence est un accident de bilinguisme issu de la coexistence de deux langues dont l'une est dite langue-source alors que l'autre est langue cible. Elle consiste à marquer l'usage de la langue étrangère par des traits appartenant à la langue maternelle de l'apprenant non-natif.

De même, le linguiste Canadien W.F. Mackey définit ce phénomène linguistique comme étant:

L'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou écrit une autre langue. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu. (1976:414)

Pour Hassan, l'interférence est conçue comme «la violation inconsciente d'une norme d'une langue par l'influence des éléments d'une autre langue» (2002:171). Elle constitue, alors, un écart par rapport à la norme qui s'effectue au niveau de la langue cible à travers l'intrusion des éléments provenant de la langue maternelle du locuteur bilingue.

En didactique des langues étrangères, «cet état de langue intermédiaire entre le monolingue et le bilinguisme» (Djandue, 2012:48) est appelé interlangue¹. Celle-ci se caractérise par "des traits de la langue cible et des traits de la langue source [...], sans que l'on puisse y voir seulement l'addition ou le mélange de l'une ou de l'autre.» (Cuq, 2003: 139-140). Il s'agit alors d'un système transitoire (entre la L1 et la L2) marqué par des transferts positifs et des transferts négatifs (ou interférences) ainsi que des erreurs intralinguales dues à la surgénéralisation des règles de la langue cible.

Pour ce qui est du français parlé dans le contexte algérien, il est indéniable que les sujets parlants algériens (arabophones ou berbérophones) commettent beaucoup d'interférences qui s'expliqueraient par les divergences existant entre le système de la L1 et celui de la L2: l'arabe et le tamazight appartiennent à la famille des langues chamito-sémitiques, tandis que le français provient des langues dites indo-européennes, «cela implique que les différences s'étendent aux aspects phonémique, morphologique, syntaxique, morphosyntaxique et lexical.» (Fesfes, 1994: 9)

Il est à préciser que pour la présente contribution, nous nous proposons de réaliser une recherche qui se limite aux interférences d'ordre morphologique, étant donné que notre étude porte sur la confusion du genre en français chez les locuteurs chaouis.

¹Cette notion fut introduite en 1972 par Selinker.

L'influence du système générique du tamazight sur l'acquisition du genre en français: Cas des apprenants chaouiphones de Sétif

1.2. Le contexte sociolinguistique de la ville de Ain Azel

D'un point de vue géographique, la ville de Ain Azel² anciennement appelée *Ampère* est située dans le sud de la wilaya de Sétif.³ Elle peut être définie comme une ville limitrophe puisqu'elle se trouve aux frontières de la région batnéenne. De par sa localisation géographique, Ain Azel est considérée comme une ville berbère dont les habitants autochtones⁴ sont purement chaouis grâce à leur contact avec les habitants de la wilaya de Batna qui se présente comme l'épicentre du dialecte chaoui.

Il est primordial de rappeler que le paysage sociolinguistique de l'Algérie connaît une richesse langagière marquée par la coexistence de plusieurs langues, à savoir le tamazight⁵ avec ses différentes variétés (le chaoui, le kabyle, le touareg et le mozabite), l'arabe fusha⁶ étant la langue officielle du pays, l'arabe dialectal en tant que langue maternelle de la masse populaire et le français considéré comme un "butin de guerre"⁷ qui perdure depuis l'ère coloniale. L'existence d'une telle variété linguistique a engendré «un langage hybride nourri à partir d'un brassage de langues et de cultures.» (Bahloul, 2009: 257).

Pour ce qui est de la situation sociolinguistique de la ville de Ain Azel, nous soulignons que de nos jours le statut du dialecte chaoui parlé dans cette ville connaît une régression vis-à-vis de celui du parler algérien. Ce recul a entraîné des répercussions négatives sur les plans identitaire et culturel des Imazighens⁸ résidant cette région qui perdent de plus en plus leur identité berbère au profit de la culture arabe. Ce rapport de dominance est abordé par Taleb Ibrahim (2004) qui affirme que:

cette coexistence se révèle houleuse, fluctuante et parfois conflictuelle dans un champ symbolique et culturel traversé de rapports de domination et de stigmatisation linguistique.

1.3. Le dialecte chaoui

Le dialecte chaoui appelé *tacawit* en tamazight s'inscrit dans les langues dites afro-asiatiques précisément dans la branche des langues berbères. Compte tenu de l'importance de ses locuteurs, le chaoui vient en deuxième lieu après le kabyle. Selon le site "Ethnologue"⁹, le nombre des locuteurs chaouis en Algérie est estimé à 2230000 personnes en 2018, principalement

²Le nom de la commune de Ain Azel est composé de deux racines : *ain* qui signifie « source » en arabe et le nom berbère *azal*, signifiant « jour » ou « milieu du jour », « midi ». Ainsi, le toponyme "ain Azel" signifierait « la source du midi » où les troupeaux se rassemblent pour se mettre à l'abri du soleil. (Cheriguen, 1993: 72-75)

³ La wilaya de Sétif se trouve au Nord-Est de l'Algérie.

⁴ Appelés ampérois

⁵ Après de longues années de revendication, le tamazight est promu au rang de langue officielle selon l'article 3 bis de la nouvelle Constitution du 7 février 2016

⁶ Appelé aussi " arabe classique"

⁷ Selon Kateb Yacine

⁸ "Imazighens" est le pluriel du nom "Amazigh"

⁹ "Ethnologue" est un site officiel conçu pour le recensement des langues du monde.

localisés dans la région montagneuse des Aurès ainsi que les territoires avoisinants à savoir le massif du Boutaleb, les monts de Nememcha, et le Bellezma et les hautes plaines de Constantine. Ces régions géographiquement situées à l'Est de l'Algérie sont représentées par les wilayas de Batna, Sétif, Constantine, Biskra, Oum elbouaghi, Khenchela, Tébessa, Souk Ahras, Guelma, M'sila et Mila.

1.4. Le système générique chaoui

A l'instar de toutes les variétés de tamazight, grammaticalement, le système générique du dialecte chaoui classe les noms en deux genres: le masculin et le féminin. G. Mercier affirme que contrairement à la langue française, «l'article n'existe pas en Chaouia, non plus que dans tous les autres dialectes berbères»(1896:4). En raison de l'absence d'articles permettant de faire la distinction entre les deux genres grammaticaux, les locuteurs chaouis se réfèrent à l'aspect morphologique des noms pour reconnaître si le nom appartient au genre masculin ou féminin.

Pour aborder le trait du genre en chaoui, nous nous sommes essentiellement référés à l'étude menée par A. Guedjiba (2001) qui traite des modalités nominales¹⁰ du chaoui. En effet, l'auteur considère le genre comme une modalité centrale¹¹(à l'instar du nombre et de l'état d'annexion), en précisant que le genre féminin correspond au signifiant positif (la forme marquée), tandis que le masculin correspond au signifiant zéro (la forme non marquée).

D'un point de vue morphologique, la règle générale stipule que les noms masculins sont ceux dont la lettre initiale est "a", "i", ou "u":

Exemples:

- *Aslem* «poisson» / *amyar*«vieillard»
- *ixef*«tête» / *imejji*«oreille»
- *ullef*«divorce» / *ujæ* «douleur»

Outre ces cas, sont aussi masculins les noms dont la lettre initiale est une consonne:

Exemples:

- *fus*«main» / *s'daq* «dot»
- *Dad*«doigt» / *qbabuc* «coquelicot»

¹⁰Les modalités nominales désignent les déterminants grammaticaux non déterminables qui permettent de distinguer le nom des autres classes, telles que le genre, le nombre, l'état d'annexion, les modalités d'altérité, etc.

¹¹ Selon A. Guedjiba(2001: 27), «Les modalités centrales sont des unités qui déterminent le nom et qui phoniquement sont inséparables du nominal qu'elles accompagnent et se caractérisent par une forte fréquence.» Par opposition aux modalités périphériques qui désignent des déterminants extérieurs au nominal dont la présence s'oppose à l'absence et qui ont une faible fréquence telles que les déictiques.

L'influence du système générique du tamazight sur l'acquisition du genre en français: Cas des apprenants chaouiphones de Sétif

Quant au genre féminin, il recouvre les noms comportant la désinence "t...(t)"¹² ayant la caractéristique d'une modalité dans la mesure où elle exprime l'opposition masculin-féminin. Toutefois, A. Guedjiba identifie le segment "t...(t)"¹³ comme «un simple fait de morphologie.» (2001: 28) dans le cas où il se combine avec les noms inanimés non marqués par l'opposition masculin- féminin.

Exemples:

- *ayyul* «âne» / *tayyult* «ânesse»
- *tazerbit* «tapis», *tzallit* «prière»

D'un point de vue sémantique, le genre en chaoui se présente comme un trait distinctif marquant plusieurs oppositions:

-L'opposition mâle/femelle:

Il s'agit dans ce cas d'un genre naturel basé sur la répartition sexuelle des noms animés désignant des humains ou des animaux. En effet, le marquage de la forme féminine consiste à adjoindre le segment "t...(t)" au nom masculin.

Exemples:

- *insi* «hérisson» / *tinsit* «hérissonne»
- *agujil* «orphelin» / *tagujilt* «orpheline»

Dans certains cas, l'opposition biologique entre les êtres sexués est plutôt lexicale du fait que les noms féminins ne sont pas morphologiquement apparentés avec les noms masculins.

Exemples:

- *mem* «fils» / *illi* «fille»
- *argaz* «homme» / *tameɛtut* «femme»

-L'opposition de taille:

L'ajout de la désinence "t...(t)" à un nom masculin non sexué peut former un diminutif de genre féminin.

Exemples:

- *aqnuc* «jarre» / *taqnuct* «petite jarre»
- *aeddis* «ventre» / *taeddist* «petit ventre»

¹² Il est à noter que la désinence "t...(t)" n'est pas la seule marque du féminin en chaoui étant donné que certains noms dont la finale est /a/ ou /i/ (mais jamais /u/) sont aussi féminins tels que *tala* «mare», *tamza* «ogresse», *tamilli* «tourterelle».

¹³ Le linguiste berbère Salem Chaker (1998) souligne la ressemblance entre le morphème "t" en tant que marque du féminin en chaoui (voire en berbère) et le "ta" "s" du féminin dans les langues chamito-sémitiques telles que l'arabe.

Néanmoins, l'ajout ou la suppression du segment "t...(t)"¹⁴ des noms désignant des êtres sexués lexicalement opposés peut porter une connotation péjorative voire injurieuse.

Exemples:

- *argaz* «homme» / *targazt* «homme efféminé»
- *tameṭṭut* «femme» / *ameṭṭu* «femme virile»

-L'opposition singulatif/collectif:

Le nom d'unité s'obtient par l'ajout de la marque prototypique du féminin "t...(t)" au nom collectif.

Exemples:

- *uxlif* «chêne» / *tuxlift* «un chêne»
- *azemmur* «olivier» / *tazemmurt* «une olive»

2. Cadre empirique

La présente partie d'ordre empirique consiste à soumettre notre corpus de recherche à une analyse quantitative, afin d'apporter une réponse à la question de recherche préalablement posée. Pour ce faire, nous présenterons, en premier lieu, les résultats obtenus suite à une enquête réalisée à Ain Azel. Cette phase de description des données recueillies sera accompagnée d'une interprétation objective des réponses fournies par notre public. À l'issue de cette analyse, nous pourrions vérifier l'hypothèse de l'interférence du genre chaoui comme source des erreurs génériques.

2.1. Présentation du test proposé

Le test que nous avons proposé à notre échantillon consiste à assigner le genre de dix noms français en cochant la case du genre adéquat¹⁵ (c'est à dire le masculin ou le féminin). Le choix de ces noms ne relève pas de l'aléatoire, dans la mesure où nous avons opté pour des noms dont le genre n'est pas en congruence avec celui de leurs équivalents en dialecte chaoui. Une telle contradiction d'ordre générique confirmerait l'hypothèse de la confusion entre le genre grammatical de la L₁ et celui de la L₂.

2.2. Public visé

Pour confirmer l'hypothèse de l'interférence du dialecte chaoui comme étant la cause de l'assignation erronée du genre des noms français, nous avons analysé les données recueillies suite à la réalisation d'un test destiné à vingt

¹⁴Nous signalons que dans certains parlers (notamment dans la wilaya de Batna), le préfixe "t" est remplacé par la variante phonétique "h". (Ex: *hametṭut*, *hafunast*, *huxlift*, etc.)

¹⁵ cf. Annexe p. 18.

L'influence du système générique du tamazight sur l'acquisition du genre en français: Cas des apprenants chaoui¹⁶, inscrits au niveau des six élèves dont la langue maternelle est le chaoui¹⁶, inscrits au niveau des deux lycées Mohamed Baïtiche et Saad Dahleb situés à Ain Azel. Le choix du niveau secondaire est motivé par le fait qu'à ce stade, les lycéens ont acquis une certaine base grammaticale leur permettant de maîtriser la distinction entre les deux genres en langue française.

La répartition sexuelle de notre échantillon démontre une dominance du sexe féminin par rapport au masculin¹⁷, puisque nous n'avons recensé que 07 garçons tandis que les filles sont au nombre de 19.

Quant à l'âge des enquêtés, nous précisons que notre public se compose de 26 apprenants des trois niveaux secondaires confondus (première, deuxième et troisième année secondaire). Cette hétérogénéité élargit la tranche d'âge des élèves allant de 16 jusqu'à 20 ans.

2.3. Méthodologie

Etant conscients que les erreurs d'origine interférentielle représentent une réalité pédagogique qui permet à l'enseignant d'évaluer le degré d'assimilation d'un apprenant non-natif afin de prévoir des remédiations visant à atteindre un usage opportun de la langue cible, nous nous proposons de dépasser ce cadre pour effectuer une analyse des erreurs interférentielles selon les principes de la linguistique contrastive¹⁸.

Pour ce faire, nous effectuerons d'abord une opération de dépouillement des données collectées pour le test proposé. Puis, nous tâcherons de présenter sous forme d'histogrammes les statistiques correspondant aux réponses fournies pour chacun des noms proposés aux apprenants. Ensuite, nous ferons une lecture des données précédemment présentées afin d'apporter une justification aux erreurs commises par notre population. La vérification de l'hypothèse de l'interférence du chaoui est effectuée à travers une analyse contrastive du genre du nom français (en tant que L₂) avec son équivalent en L₁ au moyen d'un dictionnaire bilingue *Français-Chaouia* (Huyghe, 1906). A l'issue de cette confrontation, si nous observons une non-coïncidence des genres dans les deux langues, nous pouvons affirmer que les erreurs commises sont d'origine interférentielle dues à la confusion entre le genre du nom chaoui avec celui du nom français.

¹⁶Les 26 Chaouis ont été repérés dans les lycées Mohamed Baïtiche et Saad Dahleb par le biais d'une fiche signalétique que nous avons mise à la disposition d'une centaine d'élèves auxquels nous avons demandé d'identifier l'âge, le sexe, la langue maternelle, et le niveau d'étude.

¹⁷Cet écart serait dû au phénomène de l'échec scolaire constaté chez les lycéens de sexe masculin étant en phase d'adolescence.

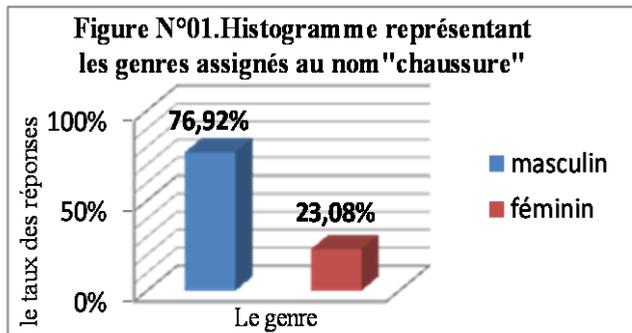
¹⁸Nous signalons que la présente étude constitue une partie d'une enquête que nous menons dans le cadre d'une thèse de doctorat en cours portant sur l'influence des langues maternelles parlées dans le contexte algérien (l'arabe et le tamazight avec ses différentes variétés) sur l'acquisition du genre en français chez les locuteurs non-natifs.

2.4. Résultats et discussions

Cette partie sera consacrée à la représentation des données récoltées pour chacun des noms proposés à notre échantillon de public. Nous effectuerons, par la suite, une lecture analytique visant à expliquer les erreurs liées à la nature des genres choisis par notre public.

2.4.1. Le cas du nom "chaussure"

Les données obtenues pour le nom "chaussures" sont les suivantes :



Selon cette représentation graphique, la majorité des étudiants ont opté pour le mauvais genre quant au nom "chaussure": 20 personnes ont choisi le genre masculin alors que ce nom est féminin en français. Pour justifier ce taux élevé, nous supposons que ces erreurs seraient dues à l'interférence de la langue source puisque le nom "chaussure" et son équivalent en chaoui ne partagent pas le même genre comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau °01. Analyse contrastive des genres du nom "chaussure" et son équivalent en chaoui.

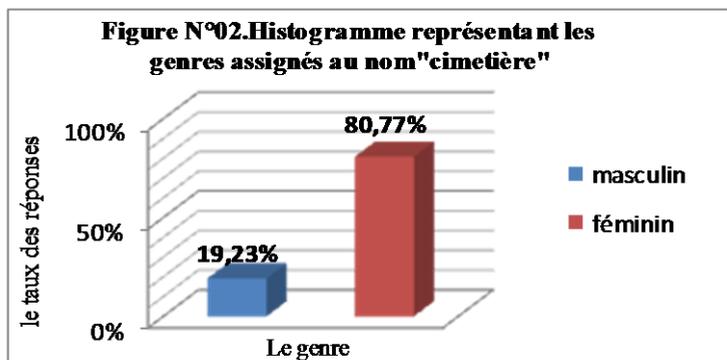
Langue	Le nom	Sa transcription	Son genre
Langue française	Chaussure	[ʃosyʁ]	Féminin
Langue chaouie	<i>Arkes</i>	[arkes]	Masculin

Nous estimons que les étudiants ayant considéré que le nom chaussure est de genre masculin auraient attribué le genre masculin du nom "*arkes*" au nom français "chaussure". Ce transfert est le résultat de l'interférence du chaoui dans le système générique français.

L'influence du système générique du tamazight sur l'acquisition du genre en français: Cas des apprenants chaouiphones de Sétif

2.4.2. Le cas du nom "cimetière"

L'histogramme qui suit représente les statistiques obtenues à l'issue du recensement des réponses liées à la nature du genre du nom "cimetière"



L'importance du taux des erreurs enregistrées pour le genre du nom "cimetière" s'explique par le fait que notre public aurait erronément transféré le genre de l'équivalent chaoui au nom français comme suit :

Tableau N°02. Analyse contrastive des genres du nom "cimetière" et son équivalent en chaoui

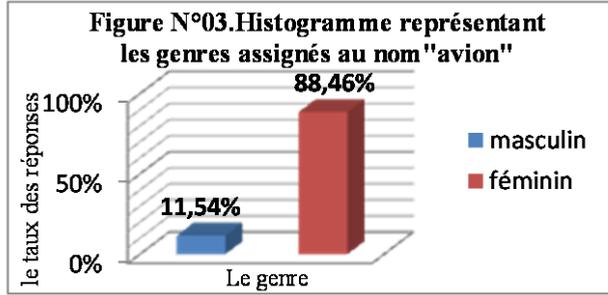
Langue	Le nom	Sa transcription	Son genre
Langue française	Cimetière	[simeʧjeʁ]	Masculin
Langue chaouie	<i>Timeqbert</i>	[timeqbert]	Féminin

Partant de ces données, nous pouvons dire que les 21 personnes ayant choisi le genre féminin auraient confondu entre le système générique de la L₁ soit le chaoui (éventuellement l'arabe classique) et celui de la L₂ (le FLE dans notre cas). Il s'agit, ici, d'une confusion entre le genre féminin du nom "*timeqbert*" ou "*maqbara*"¹⁹ avec celui du nom français "cimetière". Ce phénomène se justifierait par l'interférence de la langue maternelle de nos locuteurs (en l'occurrence le chaoui et l'arabe classique) dans le système générique de la langue française.

2.4.3. Le cas du nom "avion":

Le recensement des réponses fournies pour le nom "avion" nous a permis de tracer la représentation graphique suivante:

¹⁹ Le nom "*Timeqbert*" proviendrait du nom féminin arabe "*maqbara*".



La lecture des données indiquées dans l'histogramme n°03 nous permet de constater que pour le nom "avion", la proportion des erreurs est élevée représentant 88,46% de la totalité de l'échantillon: il s'agit de 23 apprenants ayant coché la case du genre féminin bien que le nom "avion" appartienne au genre masculin en langue française. Afin d'expliquer cette attribution erronée, nous avons trouvé que le nom qui correspond à "avion" en chaoui est de genre féminin comme le montre le tableau n°03.

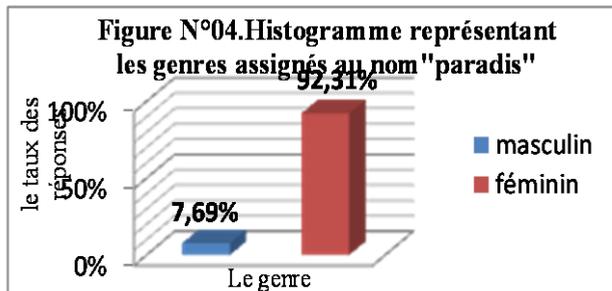
Tableau N°03. Analyse contrastive des genres du nom "avion" et son équivalent en chaoui.

Langue	Le nom	Sa transcription	Son genre
Langue française	Avion	[avjɔ̃]	Masculin
Langue chaouie	<i>taṭiyyart</i>	[taṭijjart]	Féminin

La traduction du nom "avion" en chaoui démontre une non-coïncidence des genres dans les deux langues étant donné que "avion" est masculin en français tandis que "*taṭiyyart*"²⁰ est féminin en chaoui. Cette différence serait à l'origine des erreurs d'ordre générique résultant d'une interférence de la L1 dans l'assignation du genre du nom en L2.

2.4.4. Le cas du nom "paradis"

Notre échantillon de public a attribué le genre du nom "paradis" comme suit:



²⁰ Le nom "*taṭiyyart*" peut être considéré comme un emprunt lexical provenant du nom arabe «*ṭiyyara*» dont le genre est féminin.

L'influence du système générique du tamazight sur l'acquisition du genre en français: Cas des apprenants chaouiphones de Sétif

Il est à signaler qu'après la phase de dépouillement des données, nous avons été surpris par l'importance du taux d'erreurs enregistrées pour le nom "paradis" qui s'élève à plus de 92,31% de l'ensemble du public. En d'autres termes, la majorité écrasante des étudiants ont opté pour le genre incorrect quant au nom "paradis" en cochant la case du genre féminin, alors que ce nom est répertorié dans la classe grammaticale du genre masculin. Pour vérifier si ces erreurs sont dues à l'interférence de la langue maternelle, il convient d'analyser les données ci-après:

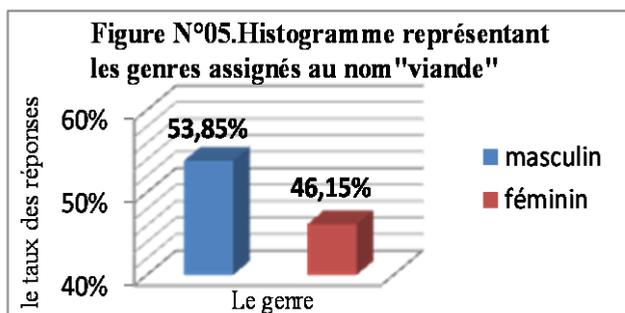
Tableau N°04. Analyse contrastive des genres du nom "paradis" et son équivalent en chaoui.

	Le nom	Sa transcription	Son genre
Langue française	Paradis	[paʁadi]	Masculin
Langue chaouie	<i>Jennet</i>	[ʒɛnnet]	Féminin

A travers ces données, nous nous permettons de soutenir l'hypothèse de la confusion entre le genre féminin du nom chaoui "*jennet*" avec celui du nom "paradis", d'où le choix majoritaire du genre grammatical féminin par notre échantillon de public (soit 24 cas).

3.4.5. Le cas du nom "viande"

Les genres choisis pour le nom "viande" sont représentés comme suit:



Pour ce qui est du nom "viande", nous avons constaté que le taux des réponses correctes est considérable (d'un pourcentage de 46,15%) vu la fréquence de son usage par les lycéens composant notre échantillonnage. Toutefois, nous avons repéré 14 réponses erronées où le genre choisi est le masculin. Cette confusion d'ordre générique serait le résultat de l'interférence de la langue source de notre public à savoir le chaoui. Le tableau ci-dessous présente une explication de ce phénomène linguistique:

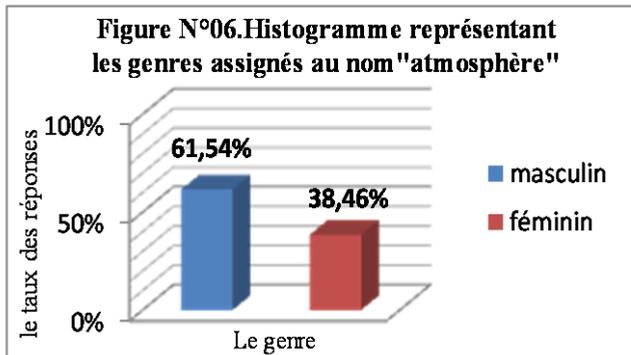
Tableau n°05. Analyse contrastive des genres du nom "viande" et son équivalent en chaoui.

	Le nom	Sa transcription	Son genre
Langue française	Viande	[vjãd]	Féminin
Langue chaouie	<i>Aksum</i>	[aksum]	Masculin

Selon ces données, les personnes ayant commis une erreur d'ordre générique auraient attribué au nom français "viande" le genre masculin de son équivalent chaoui "aksum". Il s'agirait, alors, d'une confusion entre les deux genres en L₁ et en L₂.

3.4.6. Le cas du nom "atmosphère"

L'histogramme n°06 nous fournit les réponses recensées quant aux genres attribués au nom "atmosphère":



Le taux des erreurs repérées pour le genre du nom "atmosphère" montre qu'un peu plus que la moitié des élèves ont opté pour le mauvais genre (c'est à dire le masculin). Il s'agirait d'une confusion due au contact des deux langues existant sur notre terrain de recherche à savoir le chaoui et le français comme en témoigne le tableau suivant:

Tableau N°06. Analyse contrastive des genres du nom "atmosphère" et son équivalent en chaoui.

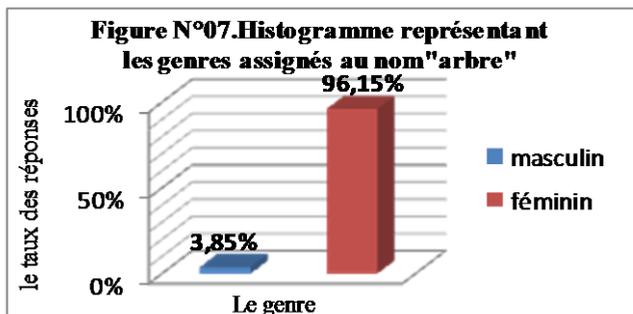
	Le nom	Sa transcription	Son genre
Langue française	Atmosphère	[atmsɔfɛʁ]	Féminin
Langue chaouie	<i>Lehua</i>	[ləhwa]	Masculin

D'après ce tableau, le nom correspondant à "atmosphère" est "*lehua*" qui est grammaticalement répertorié en tant que nom masculin. Notre public aurait erronément appliqué ce genre au nom français "atmosphère", entraînant ainsi une mauvaise assignation générique.

L'influence du système générique du tamazight sur l'acquisition du genre en français: Cas des apprenants chaouiophones de Sétif

3.4.7. Le cas du nom "arbre"

Le genre du nom "arbre" a été attribué comme suit:



Force

est de

constater le taux extrêmement élevé des erreurs liées au genre du nom "arbre". En effet, 96,15% de la totalité des élèves ont considéré que ce nom est de genre féminin tandis qu'il est masculin en langue française. L'interprétation de ces erreurs se base sur le tableau qui suit:

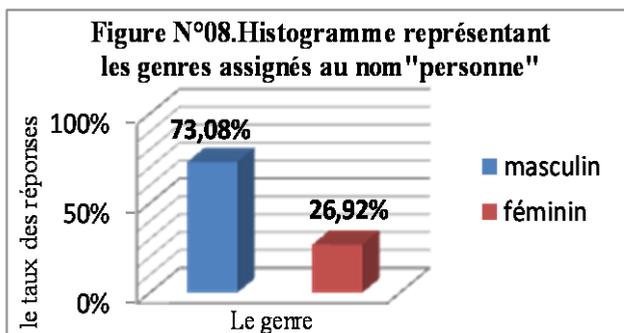
Tableau N°07. Analyse contrastive des genres du nom "arbre" et son équivalent en chaoui.

	Le nom	Sa transcription	Son genre
Langue française	Arbre	[ɑrbʁ]	Masculin
Langue chaouie	<i>Tasejrit</i>	[taseʒrit]	Féminin

Selon ces données, l'équivalent du nom "arbre" est "*tasejrit*" en chaoui dont le genre est féminin. Les Chaouis composant notre échantillonnage auraient défectueusement transféré le genre de "*tasejrit*" au nom français. Ainsi, nous pouvons avancer que cette erreur serait générée par l'interférence de la L1 dans le système générique de la L2.

3.4.8. Le cas du nom "personne"

Pour ce qui est du nom "personne", notre public a opté pour les genres suivants:



Vu les statistiques représentées par l'histogramme n°8, nous remarquons que la proportion des erreurs avoisine les trois tiers de l'ensemble du public. C'est le cas des apprenants ayant opté pour le genre masculin bien que le nom "personne" soit féminin en français. Pour comprendre la cause de cette mauvaise attribution, il convient de se référer au tableau ci-après.

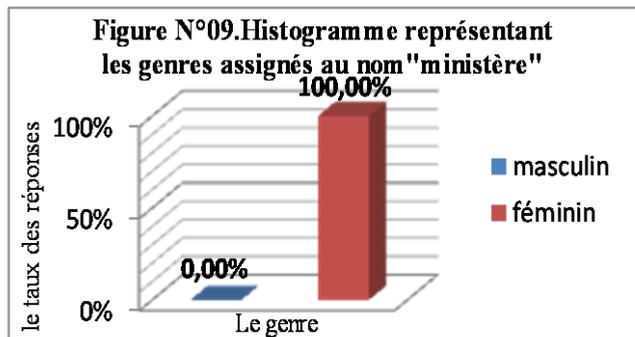
Tableau N°08. Analyse contrastive des genres du nom "personne" et son équivalent en chaoui.

	Le nom	Sa transcription	Son genre
Langue française	Personne	[pɛʁsɔ̃]	Féminin
Langue chaouie	<i>Iman</i>	[Iman]	Masculin

La lecture de ce tableau nous permet de défendre l'hypothèse d'ordre interférentiel étant donné qu'en chaoui le nom "personne" veut dire "Iman" et que cet équivalent est de genre masculin. Ce qui signifie que nos élèves chaouis auraient été influencés par le genre du nom "Iman" lors de l'assignation du genre du nom "personne".

3.4.9. Le cas du nom "ministère"

A l'issue de notre enquête, nous avons récolté ces statistiques pour le nom "ministère"



Force est de constater que la totalité de notre échantillon a commis une erreur lors du choix du genre du nom "ministère", dans la mesure où tous les élèves ont présumé que ce nom est féminin alors qu'en langue française il est grammaticalement masculin. L'inexistence d'aucune réponse correcte quant au genre du nom "ministère" s'expliquerait ainsi:

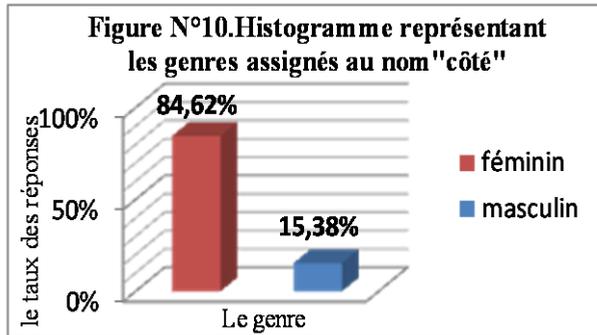
Tableau N°09. Analyse contrastive des genres du nom "ministère" et son équivalent en chaoui.

	Le nom	Sa transcription	Son genre
Langue française	Ministère	[ministɛʁ]	Masculin
Langue chaouie	<i>Uzara</i>	[uzara]	Féminin

L'influence du système générique du tamazight sur l'acquisition du genre en français: Cas des apprenants chaouiphones de Sétif
 En chaoui, "uzara" est l'équivalent du nom "ministère". Cet équivalent est féminin comme l'indique le tableau n°09. En confrontant les deux noms, nous constatons une dissimilitude d'ordre générique puisque l'un est masculin alors que l'autre est féminin. Nous dirons que le genre du nom français "ministère" aurait été dicté par celui du nom qui lui correspond en chaoui soit "uzara". Ce phénomène résulte de l'interférence de la L1 dans le choix du genre des noms en L2.

3.4.10. Le cas du nom "côté"

Quant à ce dernier nom, les données relatives à la nature de son genre sont représentées par l'histogramme ci-après:



D'après cet histogramme, nous constatons que la majorité des apprenants ont erronément assigné le genre du nom "côté" (soit 84,62%), du fait qu'ils ont opté pour le genre féminin alors que ce nom est masculin en langue française. Afin d'apporter une justification à ces erreurs, il convient d'effectuer une analyse contrastive des données incluses dans le tableau suivant:

Tableau N°10. Analyse contrastive des genres du nom "coté" et son équivalent en chaoui.

	Le nom	Sa transcription	Son genre
Langue française	Côté	[kote]	Masculin
Langue chaouie	<i>Jiha / jihet</i>	[ziha] / [zihet]	Féminin

La comparaison entre le genre du nom "côté" et celui de " *Jiha* " ou " *jihet* " nous confirme l'interférence de la langue maternelle de notre public en l'occurrence le dialecte chaoui dans le système générique de la langue française apprise en tant que langue étrangère. Autrement dit, les chaouiphones auraient transféré le genre du nom chaoui "*jihet*" ou "*jiha*" au nom "côté".

Conclusion

La coexistence des langues dans le sud de la Wilaya de Sétif en l'occurrence la ville de Ain Azel implique un contact de langues (chaoui/ arabe dialectal / français) engendrant des interférences sur plusieurs plans. L'objectif de cette étude est la mise en évidence des interférences d'ordre morphologique à savoir la confusion liée au genre des noms chez les sujets chaouiphones. Nous avons montré, dans ce qui précède que le genre des noms français est influencé voire dicté par celui des noms qui leur correspondent en chaoui. Cette influence s'explique par le fait que les locuteurs chaouis se réfèrent à leur langue maternelle lors de l'assignation du genre des noms français produisant ainsi des interférences dites interlinguales qui peuvent choquer les puristes de la langue française qui considèrent ces erreurs comme une transgression de la norme. Néanmoins, pour les didacticiens, ce genre d'erreurs s'éloigne de toute connotation dépréciative, puisque l'erreur est considérée comme une partie intégrante de l'acte de l'apprentissage. C'est donc un outil indispensable aux enseignants qui leur permet de connaître la cause des écarts vis-à-vis la norme pour pouvoir envisager les remédiations les mieux adaptées.

Bibliographie

- Bahloul, Nouredine, 2009, «L'arabe dialectal, un outil pour une intercompréhension en classe de langue», in *Synergie Algérie*, n°4, pp. 255-263.
- Berhard, David, et al., 2020. *Ethnologue: Languages of the World*, 23^e édition. Dallas, Texas: SIL International. <https://www.ethnologue.com/country/DZ/languages>, Consulté le 10/03/2020
- Chaker, Salem, 1998, « Genre (grammatical) en Berbère », in *Encyclopédie berbère*, N°20, pp. 3042-3045.
- Cheriguen, Foudil, 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*, Alger, Epigraphe.
- Cuq, Jean-Pierre, 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International.
- Djandue, Bi Drombé, 2012, «L'interlangue du professeur non-natif: une source de distorsion dans la transposition didactique», in *Didactiques*, Volume 1, N°1, p.p.48-70.
URL:<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/21752> consulté le 22/03/2020
- Dubois, Jean, et al, 2002, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse.
- Fesfes, Neirouz, 1994, *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*, thèse de doctorat, Université Toulouse 2.
- Guedjiba, Abdennacer, 2001, *Les modalités nominales dans un parler berbère d'Algérie : (le chaoui n At Bouslimane n Zellatou de l'Aurès)*, mémoire de magister, université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou.
- Hassan, Ali, 2002, «Interférence, linguistique contrastive et sa relation avec l'analyse des fautes», in *IMAGO Interculturalité Et Didactique*, Volume 5, N°1, pp. 171-176
URL:<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/71265> consulté le 13/02/2020
- Huyghe, Gustave, 1906, *Dictionnaire Français-Chaouia*, Alger, Adolphe Jourdan.
- Lado, Robert. 1957. *Linguistics across cultures: applied linguistics for language teachers*, University of Michigan Press.
- Mackey, W.F., 1976, *Bilinguisme et contact de langues*, Paris, Klincksieck.
- Mercier, Gustave, 1896, *Le Chaouia de l'Aurès*, Paris, Ernest Leroux.
- Rabadi, Najib et Odeh, Akram, 2010, «L'analyse des erreurs en FLE chez des apprenants jordaniens et bahreïniens», in *Jordan Journal of Modern Languages and Literature*, Vol. 2, N°2, pp. 163-177.
- Taleb Ibrahim, Khaoula, 2006, « L'Algérie: coexistence et concurrence des langues », in *L'Année du Maghreb*, Volume 1, pp. 207-218
DOI : <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.305>

Annexe

Tabelau récapitulatif des données recueillies pour le test

Le nom	Le genre masculin		Le genre féminin	
	Le nombre	Le taux	Le nombre	Le taux
1-chaussure	20	76.92%	06	23.08%
2- cimetièrè	05	19.23%	21	80.77%
3- avion	03	11.54%	23	88.46%
4-paradis	2	7.69%	24	92.31%
5-viande	14	53.85%	12	46.15%
6-atmosphère	16	61.54%	10	38.46%
7-arbre	01	3.85%	25	96.15%
8-personne	19	73.08	07	26.92%
9-ministère	00	00%	26	100%
10-côté	04	15.38%	22	84.62%